

## L'EDITORIAL du Président

*Lors du vote du budget 2026, nous avons relevé que malgré un discours peu favorable à l'égard des retraités, l'indexation des pensions de la retraite de base sur l'inflation a bien eu lieu et la déduction fiscale de 10% n'a pas été remise en cause. Cela s'avère satisfaisant mais pour autant c'est plus le fait d'une majorité impossible pour faire passer des mesures restrictives que d'une réelle volonté de préserver le pouvoir d'achat des retraités.*

*Depuis, nous assistons à des actions de communication qui persistent à stigmatiser les retraités : la publication d'un sondage sur le thème «est-ce normal que les actifs gagnent moins que les retraités». Une communication calquée sur le modèle du «jour du dépassement de la terre» en soulignant «à partir d'aujourd'hui vous travaillez uniquement pour payer les pensions des retraités»*

*Bref une série de messages lancés par ci par là, ce qui ressemble à des tests de communication en vue de sélectionner ceux qui « fonctionnent » le mieux pour les amplifier lors de la campagne présidentielle à venir.*

*Au sein d'Initiativ'Retraite, nous sommes particulièrement attentifs à cette petite musique qui n'augure rien de bon pour les retraités. Plutôt que de communiquer sur ce que nous « coûtions » en justifiant nos « acquis », il conviendra plutôt de communiquer en valorisant économiquement ce que les retraités apportent en soutien à travers leurs engagements dans de multiples actions bénévoles utiles pour tous et pour leurs enfants et petits-enfants...*

**Jean Pierre Touzé.**

## Assemblée générale du 27 mars à HIRSAC

Notre AG s'est tenue avec une participation de 160 membres présents ou représentés et de nos partenaires.

Albert GIRAUD, vice-président, a présenté le rapport d'activité 2025. Il a mentionné les réunions du CA, les travaux des diverses commissions et rappelé les activités proposées en 2025 : le voyage en Dordogne, la visite de la centrale de Civaux et de Montmorillon et la conférence sur les successions.

Patricia Duclos, trésorière, a souligné la **progression du nombre d'adhérents** : 653 au 31/12/2025 dont 93 nouveaux contre 561 au 31/12/2022. Quant aux comptes 2025, ils se traduisent par 20 971,31€ de dépenses et 19 601,48€ de recettes. **L'exercice se termine donc par un léger déficit de 1 369,8€, sans gravité, l'année précédente ayant été excédentaire.**

Dans son rapport moral, Jean-Pierre Touzé, président, s'est interrogé sur le **bénévolat** que l'on dit en crise et pourtant, pour nous retraités, c'est un moyen de continuer à être utiles socialement et d'entretenir des relations. La vie associative est aussi un lieu d'expression de la démocratie et les dernières élections municipales ont montré que la vie démocratique pouvait mobiliser. Aussi espère-t'il que des bonnes volontés et des compétences viendront renouveler le Conseil d'Administration de l'association.

L'assemblée a validé les comptes, **fixé les cotisations 2027 à 19€ par adhérent et 11€ pour le conjoint.**

En deuxième partie de la réunion, André Landez en qualité d'ancien médiateur de la consommation est intervenu en compagnie de Mme Lannoy et M Egretau du Crédit Agricole sur le thème « **Les fraudes aux moyens de paiement : comment s'en prémunir ?** ». Ils ont d'abord précisé le contexte : le montant des fraudes par rapport au volume des paiements et au mode des paiements et décrit les différentes méthodes utilisées par les fraudeurs en insistant particulièrement sur les fraudes par manipulation des victimes et usurpation d'identité de la banque.

Ensuite, André Landez a évoqué la difficile question du remboursement des sommes extorquées et montré que le cadre juridique ne permet pas de conclure à un remboursement systématique par la banque. Il a été souligné le renforcement de la sécurité à travers l'authentification forte, le contrôle de l'identité des titulaires de RIB et les nouvelles mesures en gestation d'une future directive européenne. Mais **face à la fraude par manipulation le rempart le plus efficace restera la vigilance des utilisateurs** : le mail ou le SMS est-il authentique et crédible, les demandes du soi-disant conseiller bancaire sont-elles conformes aux pratiques bancaires ? y-a-t-il urgence à agir ?

Bref, il est important de suivre les conseils de vigilance de la banque et d'agir avec prudence en n'oubliant pas que, pour réussir leur coup, les fraudeurs ont de plus en plus besoin de l'aide de leur victime. Pour se tenir informé, n'hésitez à vous abonner à la newsletter du site [cybermalveillance.gouv](https://cybermalveillance.gouv.fr)

## Sortie à Maulévrier du 19 mai

38 participants sont partis de bonne heure en direction de Maulévrier. A l'arrivée, malgré une petite pluie, nous avons eu le plaisir de visiter le potager du château Colbert, guidés par un maître jardinier passionné qui a su nous faire partager son amour des plantes vivrières.

Après avoir refermé nos parapluies, nous avons déjeuné au restaurant dans une ambiance conviviale.

L'après-midi, nous avons eu l'heureuse surprise de constater le retour du soleil. C'est donc dans les meilleures conditions que nous avons parcouru le parc oriental, plus grand jardin japonais d'Europe.

Grâce à des guides amoureux de ce paradis nous avons découvert l'histoire de la renaissance de ce parc grâce à de nombreux bénévoles.

Notre promenade bucolique s'est terminée par un goûter japonais.

Nous avons repris la route du retour, encore émerveillés de cette immersion dans ce jardin où tout est réfléchi mais, en même temps, semble naturel.



Le jardin de Maulévrier

## Connexion au site Internet

Pour accéder aux pages réservées aux adhérents la connexion à notre site <https://www.initiativ-retraite.fr/> doit être faite à partir de votre numéro d'adhérent ( voir votre carte). Suite à une évolution du logiciel la prochaine connexion devra se faire par la procédure "mot de passe oublié".



Le château de Bouteville

## AGIRC ARRCO

Les partenaires sociaux ont renoncé au rattrapage rétroactif suite à la non décision de revalorisation pour l'année 2026.

Cette lettre n'est adressée en version papier qu'à ceux de nos adhérents qui ne nous ont pas communiqué d'adresse mail. Rappel : nos adresses mail sont conservées par l'hébergeur de notre site qui en assure la sécurité et ne sont en aucun cas communiquées ou vendues à des tiers.

## Sortie en pays de Cognac

Nous vous proposons une journée "cool" dans le Cognacais le **jeudi 24 septembre**. Pas besoin de se lever aux aurores : le départ est prévu à 9 heures au Parking de Lunesse à Angoulême.

En matinée nous visiterons, avec un guide, le château de Bouteville dont l'origine est antérieure à l'an Mille. Puis nous déjeunerons autour de Cognac.

L'après midi sera consacré à une **découverte "surprise" et guidée** de la ville et de quelques uns de ses multiples centres d'intérêt.

Retour sur Angoulême vers 18h30.

**Le prix de cette journée ( repas, transport, visites guidées) a été fixé à 70€ par personne adhérente et 75€ pour les invités.** Le bulletin d'inscription est fourni en annexe de cette Lettre d'Info